

Le 25 août 2026

PAR SDÉ

Me Johanne Skelling
Secrétaire de la Régie de l'énergie
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case Postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Planification de l'audience

Dossier: R-4334-2026 - Énergir - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2026

Chère consœur,

Conformément à l'échéancier établi par la Régie dans sa lettre A-0026, la FCEI dépose sa planification d'audience du présent dossier en prévision de l'audience au 1er au 10 septembre prochain.

La liste des témoins de la FCEI : Antoine Gosselin, analyste de la FCEI

Le temps requis pour la présentation de la preuve de la FCEI : 30 minutes.

Le temps prévu pour contre-interroger les témoins d'Énergir :

- 30 minutes pour le panel 1;
- 15 minutes pour le panel 2 (à huis clos); et
- 30 minutes pour le panel 3.

Le temps prévu pour l'argumentation de la FCEI : 30 minutes.

Cordialement,



Me André Turmel
Procureur de la FCEI

Cc : Me Charles Turmel, procureur de la FCEI